



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 13 AVRIL 2021**

Date de convocation :

06/04/2021

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

L'an deux mille vingt et un et le treize avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Armande IGLESIAS, Claudie SERRE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Mélissa OBBIH, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOUI, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERRISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Damien OTON (pouvoir à Caroline PAGÈS), Alain DOMENECH (pouvoir à Alain MARGALET), Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Denis OLIVE (pouvoir à Claude AYMERICH), Daniel RENOULLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021/28 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR LA RESTAURATION DES TERRAINS DE TENNIS

Le Maire rappelle la demande de subvention du 4 avril 2019 auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour l'amélioration des équipements sportifs communaux. Accord de subvention de 45 000 € sur une demande de 90 000 € (tennis + stade). Il rappelle également la demande du 10 septembre 2020 déposée auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Accord de subvention de 13 000 € sur une demande de 87 453,84 € (tennis + arrosage).

Les travaux prévus sur les courts de tennis en 2019 (20 700 € HT) sont insuffisants car la tempête Gloria a fortement endommagé les surfaces. Les coûts s'en trouvent augmentés, pour atteindre près de 73 300 € HT.

Il s'agit donc de demander une subvention à l'agence nationale du Sport, dans le cadre de **l'ENVELOPPE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE NIVEAU LOCAL : EQUIPEMENTS DE PROXIMITE EN ACCES LIBRE**.

Les travaux sont indispensables pour le fonctionnement du tennis club et de l'école de tennis, mais aussi pour l'accessibilité des équipements aux écoles illoises et au collège.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE la réalisation des travaux de restauration des courts de tennis, pour un montant de 73 300 € HT.

VALIDE le plan de financement suivant :

Etat – ANS	20 %	14 660,00 €
Région Occitanie *	10,2 %	7 476,60 €
Conseil Départemental des Pyr-Orientales **	35,3 %*	25 874,90 €
Autofinancement	34,5 %	25 288,50 €

* sur une demande de 87 453,84 € (avec arrosage)

** sur une demande de 90 000 € (avec stade)

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 13 avril 2021

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER